



# COMMUNE DE MAUMUSSON

## REVISION DU PLU

### INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES CONFORMEMENT A L'ARRETE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2009 ET POTENTIALITES DE PRESENCE D'ESPECES FAUNISTIQUES

JUILLET 2016

RAPPORT & CARTOGRAPHIES



**X. HARDY** BUREAU  
D'ETUDES  
AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT

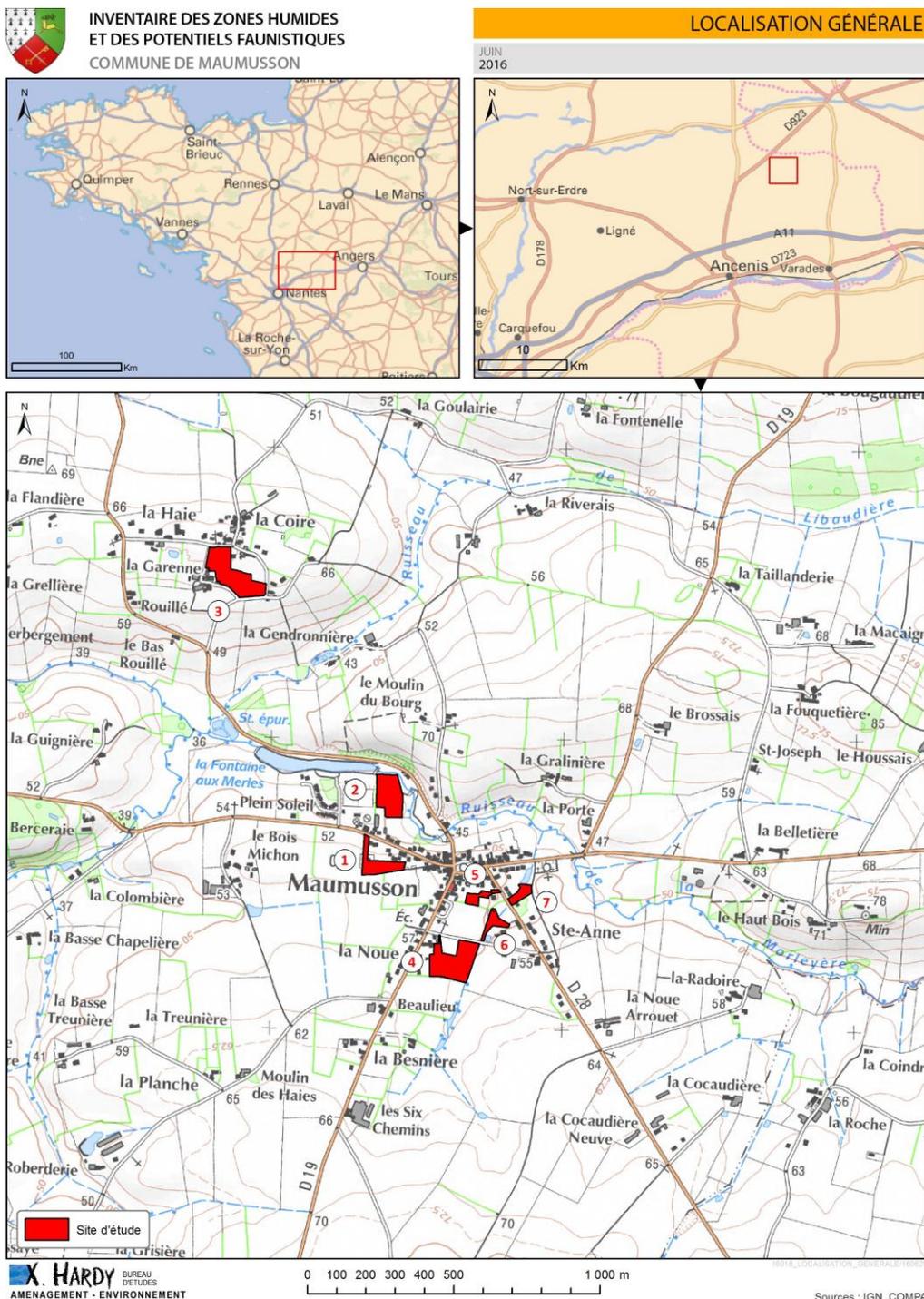
LE BOIS JAUNI - 37, rue Pierre de Coubertin - 44150 ANCENS  
Tél. 02 40 83 27 28 - Fax 02 40 83 64 79  
Mail: [hardyenvironnement@wanadoo.fr](mailto:hardyenvironnement@wanadoo.fr) Web : <http://hardyenvironnement.free.fr>  
SIRET 433 744 620 00033 - APE 7112B

## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>CADRE DE LA MISSION.....</b>	<b>2</b>
<b>II.</b>	<b>MODES OPERATOIRES .....</b>	<b>3</b>
<b>II.1.</b>	<b>METHODE D'IDENTIFICATION ET DE DELIMITATION DES ZONES HUMIDES ET EVALUATION DES POTENTIALITES FAUNISTIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>II.2.</b>	<b>RESULTAT DE L'INVENTAIRE.....</b>	<b>5</b>
II.2.1.	Site n°1 :.....	5
II.2.2.	Site n°2.....	7
II.2.3.	Site n°3.....	9
II.2.4.	Site n°4.....	12
II.2.5.	Site n°5.....	15
II.2.6.	Site n°6.....	17
II.2.7.	Site n°7.....	19
II.2.8.	Types de sols .....	22
<b>II.3.</b>	<b>BILAN .....</b>	<b>24</b>

## I. CADRE DE LA MISSION

Dans le cadre de la révision du PLU la commune de Maumusson, un inventaire des zones humides et des potentialités faunistiques a été réalisé par le bureau d'études X.HARDY sur les zones AU. L'inventaire des zones humides a été réalisé conformément aux exigences de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2009.



Carte 1 : Localisation géographique du site d'étude – Source X.HARDY

## II. MODES OPERATOIRES

### II.1. METHODE D'IDENTIFICATION ET DE DELIMITATION DES ZONES HUMIDES ET EVALUATION DES POTENTIALITES FAUNISTIQUES

Les prospections de **terrain** ont eu lieu les 27, 28, 29 et 30 juin 2016.

L'analyse des potentialités faunistiques a été faite au regard des habitats présents, de leur état de conservation et de naturalité.

L'identification des **zones humides** a été réalisée sur la base des **critères floristiques** et des **critères pédologiques**, conformément à l'**arrêté du 24 juin 2008** modifié par l'**arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2009**.

Concernant les critères floristiques, lors de la reconnaissance de terrain, la **typologie de référence** est celle de **Corine biotopes**.

L'**analyse pédologique** effectuée a abouti à une bonne caractérisation des sols présents.

Au regard des caractéristiques du site d'étude, **8 sondages pédologiques** ont été réalisés. Leur positionnement a été raisonné en fonction de la végétation et de la topographie.

L'examen des sols a été réalisé sur une profondeur comprise entre la **surface** du **sol** et **0,80**, voire **1,20 mètre** pour certains sondages.



Photo 1 : Sondage pédologique – Source X.HARDY

L'identification des types de sols est basée sur les « Classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée modifié (GEPPA, 1981) », définies par l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2009 (cf. schéma ci-dessous).

### Morphologie des sols correspondant à des « zones humides » (ZH)

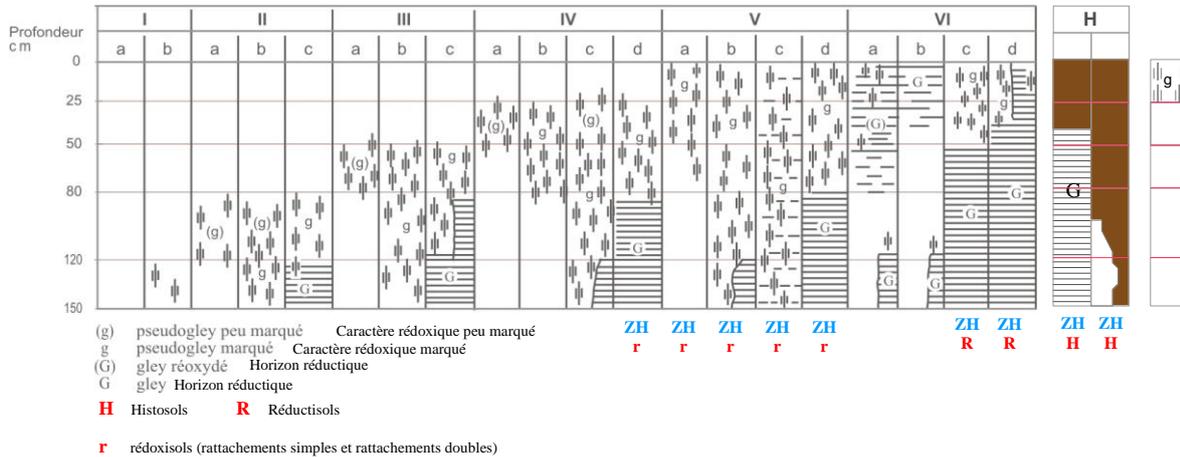


Figure 1 : Morphologie des sols correspondant à des zones humides – Source GEPPA

## **II.2. RESULTAT DE L'INVENTAIRE**

### **II.2.1. SITE N°1 :**

L'étude de la végétation et des sols atteste qu'**aucune zone humide** n'est présente sur ce site d'étude (cf. carte ci-après).

- **CULTURE (CODE CORINE BIOTOPES 82)**

Il s'agit d'une culture de colza, le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface, des traces d'altération apparaissent à partir de 50 cm.

Cet habitat ne présente pas d'intérêt particulier d'un point de vue biodiversité.



Photo 2 :      Culture de colza – Source X.HARDY

- **JARDIN (CODE CORINE BIOTOPES 85.3)**

Ces milieux sont fortement anthropisés et ne présentent pas de potentiel faunistique important.

Le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface, des traces d'altération apparaissent à partir de 50 cm.

- **HAIES**

Nous recommandons de conserver et d'intégrer la haie existante en limite sud de la zone d'étude. Elle joue un rôle potentiel de corridor et d'habitat pour la faune (mammifère, entomofaune et oiseaux).

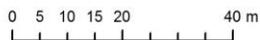
**INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES  
ET DES POTENTIALS FAUNISTIQUES**  
COMMUNE DE MAUMUSSON

ÉTAT DES LIEUX

JUIN  
2016

ZONE 1

- ⋯⋯⋯ Périmètre du site d'étude
- OCCUPATION DU SOL**  
(code CORINE Biotope)
- Etang sur cours d'eau (22.1)
- Prairie mésophile (38.1)
- Prairie améliorée (81)
- Prairie sèche améliorée (81.1)
- Culture (82)
- Jardin (85.3)
- Urbanisation (86.2)
- Parking (86)
- Bassin de rétention (89)
- Chemin
- Route
- Terrain artificialisé
- Zone humide
- MAILLAGE BOCAGER**
- Haie irrégulière arborescente et arbustive avec strate buissonnante
- Haie irrégulière arborescente avec strate buissonnante
- Haie arbustive
- Préconisations**
- A conserver
- Autres éléments**
- Arbre à conserver (potentiel coléoptère)
- Arbre
- SONDAGES PÉDOLOGIQUES**  
(selon l'arrêté du 1er octobre 2009)
- Sol non caractéristique de zone humide
- Sol caractéristique de zone humide
- ⊙ Remblais
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- Dépôt vert
- Puit



## II.2.2. SITE N°2

L'étude de la végétation et des sols atteste qu'**aucune zone humide** n'est présente sur ce site d'étude (cf. carte page suivante).

- **PRAIRIE MESOPHILE (CODE CORINE BIOTOPE 38.1)**

Le cortège floristique correspond à une prairie mésophile à tendance fraîche en bordure du ruisseau dans la partie nord du site.

Les espèces présentes sont : *Dactylis glomerata*, *Anthoxanthum odoratum*, *Holcus lanatus*, *Lolium perenne*, *achillea millefolium*, *Ranunculus acris*, *Trifolium repens*, *Taraxacum p.*, *Cirsium arvense*, *Alopecurus pratensis*, *Leucanthemum vulgare*, *Heracleum sphondylium*, *Rumex acetosa*.



Photo 3 : Prairie mésophile – Source X.HARDY

Le ruisseau de Morleyère est présent au Nord et à l'Est du site. Ce ruisseau correspond à un corridor écologique important, une zone de retrait d'un minimum 25 mètres serait nécessaire pour le maintien de ces fonctions. Le potentiel faunistique sur ce ruisseau est important, notamment pour les oiseaux, l'entomofaune, et les mammifères notamment les chiroptères (présences d'arbres anciens présentant des fissures potentiellement intéressantes).

A noter la présence d'un dépôt de déchet vert, au sud-ouest du site en bordure d'une haie. Au nord-ouest, une haie a été arasée (haie visible sur la photoaérienne de 2012) ; le sol en bordure a été terrassé.

Deux types des sols sont présents.

**Au nord**, le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface. Des traces d'altérations apparaissent à partir de 30 cm accompagnées de quelques traces d'hydromorphie. A partir de 50 cm l'altération est dominante, le blocage de la tarière s'effectue entre 60 et 90 cm. **Ce sol n'est pas hydromorphe.**

**Au sud**, le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface, des traces d'altération du socle sont visibles à partir de 20 cm - Caractère rédoxique peu marqué à partir de 50 cm sous la surface.

- **HAIES**

La ripisylve en bordure du cours d'eau est à conserver, elle fait partie du corridor écologique.

**INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES  
ET DES POTENTIELS FAUNISTIQUES**  
COMMUNE DE MAUMUSSON

**ÉTAT DES LIEUX**  
JUN 2016  
ZONE 2

- ▬ Périmètre du site d'étude
- OCCUPATION DU SOL**  
(code CORINE Biotope)
- Etang sur cours d'eau (22.1)
- Prairie mésophile (38.1)
- Prairie améliorée (81)
- Prairie sèche améliorée (81.1)
- Culture (82)
- Jardin (85.3)
- Urbanisation (86.2)
- Parking (86)
- Bassin de rétention (89)
- Chemin
- Route
- Terrain artificialisé
- Zone humide
- MAILLAGE BOCAGER**
- Haie irrégulière arborescente et arbustive avec strate buissonnante
- Haie irrégulière arborescente avec strate buissonnante
- Haie arbustive
- Préconisations**
- A conserver
- Autres éléments**
- Arbre à conserver (potentiel coléoptère)
- Arbre
- SONDAGES PÉDOLOGIQUES**  
(selon l'arrêté du 1er octobre 2009)
- Sol non caractéristique de zone humide
- Sol caractéristique de zone humide
- ⊙ Remblais
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- Dépôt vert
- Puit



### II.2.3. SITE N°3

L'étude de la végétation et des sols atteste qu'**aucune zone humide** n'est présente sur ce site d'étude (cf. carte page suivante).

- **PRAIRIE MESOPHILE**

Le cortège floristique est assez pauvre, il correspond à un ensemble de prairie mésophile ayant subi des réensemencements plus ou moins anciens.

Les espèces présentes sont : *Dactylis glomerata*, *Holcus lanatus*, *Lolium perenne*, *Ranunculus acris*, *Trifolium repens*, *Heracleum sphondylium*, *Rumex acetosa*.



Photo 4 : Prairie mésophile – Source X.HARDY

A noter la présence d'un puits en bordure de la route au sud du site d'étude.



Photo 5 : Puits – Source X.HARDY

Deux types des sols sont présents.

**Au sud-est**, le sol ne présente pas de traces d'hydromorphie en surface, des traces d'altération du socle sont visibles à partir de 30 cm. Le caractère rédoxique est peu marqué à partir de 30 cm. On note l'absence d'un réductisol après 80 cm.

Sur le reste de la zone d'étude, le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie. Des traces d'altérations apparaissent à partir de 50 cm accompagnés de quelques traces d'hydromorphie. **Ce sol n'est pas hydromorphe.**

- ***JARDIN (CODE CORINE BIOTOPES 85.3)***

Ces milieux sont fortement anthropisés et ne présentent pas de potentiel faunistique important.

- ***HAIES ET ARBRES ISOLES***

Plusieurs Chênes sont présents en bordure du lieu-dit La Garenne ; ils présentent un potentiel intéressant pour les coléoptères xylophages.

D'autres arbres isolés, plus jeunes sont présents sur le site ; leur conservation est à privilégier dans le cadre de l'aménagement de la zone.

Une haie à maintenir est identifiée au nord-est de la zone d'étude.

**INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES  
ET DES POTENTIELS FAUNISTIQUES**  
COMMUNE DE MAUMUSSON

**ÉTAT DES LIEUX**  
JUN 2016  
ZONE 3

- ⋯ Périmètre du site d'étude
- OCCUPATION DU SOL**  
(code CORINE Biotope)
- Etang sur cours d'eau (22.1)
- Prairie mésophile (38.1)
- Prairie améliorée (81)
- Prairie sèche améliorée (81.1)
- Culture (82)
- Jardin (85.3)
- Urbanisation (86.2)
- Parking (86)
- Bassin de rétention (89)
- Chemin
- Route
- Terrain artificialisé
- Zone humide
- MAILLAGE BOCAGER**
- Haie irrégulière arborescente et arbustive avec strate buissonnante
- Haie irrégulière arborescente avec strate buissonnante
- Haie arbustive
- Préconisations**
- A conserver
- Autres éléments**
- Arbre à conserver (potentiel coléoptère)
- Arbre
- SONDAGES PÉDOLOGIQUES**  
(selon l'arrêté du 1er octobre 2009)
- Sol non caractéristique de zone humide
- Sol caractéristique de zone humide
- ⊙ Remblais
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- Dépôt vert
- Puit



0 5 10 15 20 40 m

16018\_INVENTAIRE\_ZH160620  
Sources : terrain juin 2016, COMPA, IGN, GEOPAL

#### II.2.4. SITE N°4

L'étude de la végétation et des sols atteste qu'**aucune zone humide** n'est présente sur ce site d'étude (cf. carte page suivante).

- **PRAIRIE AMELIORE (CODE CORINE BIOTOPES 81)**

Le cortège floristique est pauvre, il correspond à une prairie régulièrement réensemencée, la parcelle est drainée et exploitée par pâturage.

Les espèces présentes sont : *Dactylis glomerata*, *Lolium perenne*, *Ranunculus acris*, *Trifolium repens*, *Rumex acetosa*, *Festuca* sp.



Photo 6 : Prairie améliorée – Source X.HARDY

Deux types des sols sont présents :

**A l'Est**, en bordure du ruisseau temporaire, le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface. Des traces d'altérations apparaissent à partir de 45 cm accompagnées de quelques traces d'hydromorphie. On note l'absence d'un réductisol après 80 cm. Ce sol n'est pas hydromorphe.

Le reste de la zone d'étude présente un sol sans trace d'hydromorphie, des traces d'altération du socle sont visible après 50cm.

- **JARDIN (CODE CORINE BIOTOPES 85.3)**

Ces milieux sont fortement anthropisés et ne présente pas de potentiel faunistique important. Ils sont soit cultivés en potager, soit réensemencés en pelouse.

Le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface. Des traces d'altérations apparaissent entre 35 et 50 cm suivant les sondages. Quelques faibles traces d'hydromorphie peuvent apparaître à partir de 50 cm, sur certains sondages. Ce sol n'est pas hydromorphe.

A noter, la présence d'un puit dans un jardin au sud-ouest de la zone.

- **HAIES ET ARBRES ISOLES**

Plusieurs haies présentent un intérêt faunistique pour les Chiroptères, l'avifaune et l'entomofaune. Il s'agit de la haie en limite Est, située en bordure d'un petit ruisseau temporaire, et les haies localisées de part et d'autre du chemin situé au centre de la zone d'étude. Ces haies présentent des arbres anciens présentant des fissures et cavités favorables à la faune.

**INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES  
ET DES POTENTIELS FAUNISTIQUES**  
COMMUNE DE MAUMUSSON

**ÉTAT DES LIEUX**  
JUN 2016  
ZONE 4

- ⋯ Périmètre du site d'étude
- OCCUPATION DU SOL**  
(code CORINE Biotope)
- Etang sur cours d'eau (22.1)
- Prairie mésophile (38.1)
- Prairie améliorée (81)
- Prairie sèche améliorée (81.1)
- Culture (82)
- Jardin (85.3)
- Urbanisation (86.2)
- Parking (86)
- Bassin de rétention (89)
- Chemin
- Route
- Terrain artificialisé
- Zone humide
- MAILLAGE BOCAGER**
- Haie irrégulière arborescente et arbustive avec strate buissonnante
- Haie irrégulière arborescente avec strate buissonnante
- Haie arbustive
- Préconisations**
- A conserver
- Autres éléments**
- Arbre à conserver (potentiel coléoptère)
- Arbre
- SONDAGES PÉDOLOGIQUES**  
(selon l'arrêté du 1er octobre 2009)
- Sol non caractéristique de zone humide
- Sol caractéristique de zone humide
- ⊙ Remblais
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- Dépôt vert
- Puit



### II.2.5. SITE N°5

L'étude de la végétation et des sols atteste qu'**aucune zone humide** n'est présente sur ce site d'étude (cf. carte page suivante).

- **PRAIRIE MESOPHILE**

Le cortège floristique est assez pauvre, il correspond à une prairie mésophile ayant subi des réensemencements plus ou moins anciens. Cette petite parcelle est enclavée entre un lotissement et des jardins.

Les espèces présentes sont : *Dactylis glomerata*, *Anthoxanthum odoratum*, *Festuca*, *gr. Rubra*, *Holcus lanatus*, *Lolium perenne*, *Anthoxanthum odoratum*, *Ranunculus acris*, *Trifolium repens*, *Rumex obtusifolius*, *Rumex acetosa*.



Photo 7 :      Prairie améliorée – Source X.HARDY

- **JARDIN (CODE CORINE BIOTOPES 85.3)**

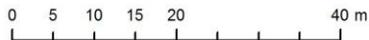
Ces milieux sont fortement anthropisés et ne présentent pas de potentiel faunistique important. Ils sont soit cultivés en potager, soit réensemencés en pelouse.

Le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface. Des traces d'altérations apparaissent entre 35 et 50 cm suivant les sondages. Quelques faibles traces d'hydromorphie peuvent apparaître à partir de 50 cm, sur certains sondages. Ce sol n'est pas hydromorphe.

**INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES  
ET DES POTENTIALS FAUNISTIQUES**  
COMMUNE DE MAUMUSSON

**ÉTAT DES LIEUX**  
JUN 2016  
ZONE 5

- ⋯⋯⋯ Périmètre du site d'étude
- OCCUPATION DU SOL**  
(code CORINE Biotope)
- Etang sur cours d'eau (22.1)
- Prairie mésophile (38.1)
- Prairie améliorée (81)
- Prairie sèche améliorée (81.1)
- Culture (82)
- Jardin (85.3)
- Urbanisation (86.2)
- Parking (86)
- Bassin de rétention (89)
- Chemin
- Route
- Terrain artificialisé
- Zone humide
- MAILLAGE BOCAGER**
- Haie irrégulière arborescente et arbustive avec strate buissonnante
- Haie irrégulière arborescente avec strate buissonnante
- Haie arbustive
- Préconisations**
- A conserver
- Autres éléments**
- Arbre à conserver (potentiel coléoptère)
- Arbre
- SONDAGES PÉDOLOGIQUES**  
(selon l'arrêté du 1er octobre 2009)
- Sol non caractéristique de zone humide
- Sol caractéristique de zone humide
- ⊙ Remblais
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- Dépôt vert
- Puit



## II.2.6. SITE N°6

L'étude de la végétation et des sols atteste qu'**aucune zone humide** n'est présente sur ce site d'étude (cf. carte page suivante).

- **PRAIRIE AMELIOREE (CODE CORINE BIOTOPES 81)**

Le cortège floristique est très pauvre, il correspond à une pelouse horticole sur la partie située à l'ouest du ruisseau temporaire. L'autre parcelle en herbe localisée à l'est correspond à une prairie fortement banalisée et entretenue par des tontes régulières. Les espèces observées sont les suivantes : *Dactylis glomerata*, *Festuca, gr. Rubra*, *Lolium perene*, *Ranunculus acris*, *Trifolium repens*, *Bellis perennis*.

Le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface. Des traces d'altérations apparaissent à partir de 45 cm accompagnées de quelques traces d'hydromorphie. On note l'absence d'un réductisol après 80 cm. Ce sol n'est pas hydromorphe.

L'intérêt faunistique de ce milieu est extrêmement limité.



Photo 8 : Prairie améliorée – Source X.HARDY

- **BASSIN DE RETENTION (CODE CORINE BIOTOPE 89)**

Ce bassin enherbé était à sec lors du passage terrain, il peut potentiellement jouer un rôle d'accueil pour les amphibiens en mars avril en fonction de la pluviométrie et de la durée de son maintien en eau.

**INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES  
ET DES POTENTIALS FAUNISTIQUES**  
COMMUNE DE MAUMUSSON

**ÉTAT DES LIEUX**  
JUN 2016  
ZONE 6

- Périimètre du site d'étude
- OCCUPATION DU SOL**  
(code CORINE Biotope)
- Etang sur cours d'eau (22.1)
- Prairie mésophile (38.1)
- Prairie améliorée (81)
- Prairie sèche améliorée (81.1)
- Culture (82)
- Jardin (85.3)
- Urbanisation (86.2)
- Parking (86)
- Bassin de rétention (89)
- Chemin
- Route
- Terrain artificialisé
- Zone humide
- MAILLAGE BOCAGER**
- Haie irrégulière arborescente et arbustive avec strate buissonnante
- Haie irrégulière arborescente avec strate buissonnante
- Haie arbustive
- Préconisations**
- A conserver
- Autres éléments**
- Arbre à conserver (potentiel coléoptère)
- Arbre
- SONDAGES PÉDOLOGIQUES**  
(selon l'arrêté du 1er octobre 2009)
- Sol non caractéristique de zone humide
- Sol caractéristique de zone humide
- ⊙ Remblais
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- Dépôt vert
- Puit



### II.2.7. SITE N°7

L'étude de la végétation et des sols atteste qu'une **petite zone humide** est présente en **bordure du plan d'eau** sur ce site d'étude (cf. carte ci-après). Ce site forme un corridor biologique potentiel pour le déplacement des espèces le long du ruisseau temporaire.

- **ETANG (CODE CORINE BIOTOPES 22.1)**

Cet étang, créé sur cours d'eau, ne présente pas de végétation aquatique. Il n'est pas classé en tant que zone humide. Par contre, il présente un intérêt potentiel pour les amphibiens. La grenouille verte *Pelophylax kl. Esculentus* a été observée sur le site. Cette espèce fait l'objet d'une réglementation concernant sa commercialisation.

Un crapaud commun *Bufo bufo spinosus*, a été observé à proximité de l'étang ; ce site est potentiellement une zone de reproduction pour cette espèce qui est protégée au niveau national en annexe 3 par l'arrêté du 19 novembre 2007.

Un complément d'inventaire à la saison favorable (février à mai) est nécessaire afin de mieux évaluer l'intérêt de ce plan d'eau pour les amphibiens.



Photo 9 : Etang – Source X.HARDY

- **PRAIRIE AMELIOREE (CODE CORINE BIOTOPES 81)**

Le cortège floristique est très pauvre, il correspond à une pelouse horticole entretenu par des tontes régulières.

Deux types des sols sont présents.

**Au nord-est**, le sol ne présente pas de trace d'hydromorphie en surface. Des traces d'altérations apparaissent à partir de 50 cm accompagnées de quelques traces d'hydromorphie. Ce sol n'est pas hydromorphe.

Sur le reste des prairies améliorées, les sondages pédologiques de sol montrent des horizons superficiels caractérisés par la présence d'altération de schiste ; quelques trace d'hydromorphie (> 10 %) sont visibles à partir de 25 à 30 cm ; un rédoxisol est visible à partir de 50 cm mais sans réductisol au-delà des 80 cm. **Ce type de sol n'est pas caractéristique des zones humides (type IVc).**

A noter que cette zone a subi des mouvements de terres, de par le creusement de l'étang, l'analyse pédologique de ce secteur peut porter à discussion.

L'intérêt faunistique est faible, mais sa position en bordure du ruisseau en fait une zone de corridor biologique potentiel pour la faune et la flore.

- **PRAIRIE HUMIDE AMELIOREE (CODE CORINE BIOTOPES 81.2)**

Le cortège floristique est très pauvre, il correspond à une pelouse horticole entretenue par des tontes régulières. On peut noter la présence de *Ranunculus repens* et *Mentha puegium*, deux espèces hydrophiles caractéristiques des zones humides.

Cette analyse est complétée par l'étude du sol, des traces d'hydromorphie sont visibles à partir de 10 cm et s'intensifient en profondeur avec la présence d'un rédoxisol bien marqué à partir de 40 à 50 cm.

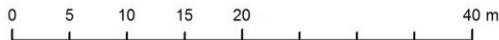
**Ce sol correspond à un sol caractéristique de zone humide (type Vb)**

L'intérêt faunistique est faible, mais sa position en bordure du ruisseau en fait une zone de corridor biologique potentiel pour la faune et la flore.

**INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES  
ET DES POTENTIALS FAUNISTIQUES**  
COMMUNE DE MAUMUSSON

**ÉTAT DES LIEUX**  
JUN 2016  
ZONE 7

- ⋯⋯⋯ Périmètre du site d'étude
- OCCUPATION DU SOL**  
(code CORINE Biotope)
- Etang sur cours d'eau (22.1)
- Prairie mésophile (38.1)
- Prairie améliorée (81)
- Prairie sèche améliorée (81.1)
- Culture (82)
- Jardin (85.3)
- Urbanisation (86.2)
- Parking (86)
- Bassin de rétention (89)
- Chemin
- Route
- Terrain artificialisé
- Zone humide
- MAILLAGE BOCAGER**
- Haie irrégulière arborescente et arbustive avec strate buissonnante
- Haie irrégulière arborescente avec strate buissonnante
- Haie arbustive
- Préconisations**
- A conserver
- Autres éléments**
- Arbre à conserver (potentiel coléoptère)
- Arbre
- SONDAGES PÉDOLOGIQUES**  
(selon l'arrêté du 1er octobre 2009)
- Sol non caractéristique de zone humide
- Sol caractéristique de zone humide
- ⊙ Remblais
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- Dépôt vert
- Puit



**II.2.8. TYPES DE SOLS**

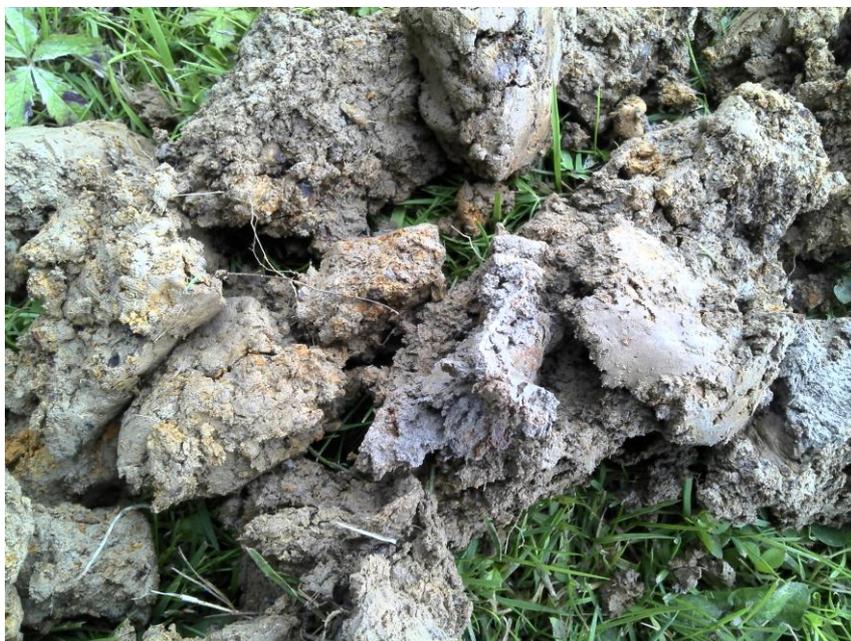
Les **sondages** ont permis de mettre en évidence les type de sol suivants (type IVc du GEPPA, 1981 cf. page 4).

Zone d'étude	Type de sol (selon le GEPPA)	Caractéristiques	Nature du sol
1	Ia	Pas de traces d'hydromorphie visible - Traces d'altération du socle visible à partir de 50 cm	Non hydromorphe
2	IIIb	Pas de traces d'hydromorphie dans les 25 cm sous la surface – Traces d'altération du socle visible à partir de 20 cm - Caractère rédoxique peu marqué à partir de 50 cm sous la surface	Non hydromorphe
2	IVc	Pas de traces d'hydromorphie dans les 25 cm sous la surface – Traces d'altération du socle visible à partir de 30 cm - Caractère rédoxique peu marqué à partir de 30 cm sous la surface – Absence d'un réductisol après 80 cm	Non hydromorphe
3	IIIb	Pas de traces d'hydromorphie dans les 25 cm sous la surface – Traces d'altération du socle visible à partir de 50 cm - Caractère rédoxique peu marqué à partir de 50 cm sous la surface	Non hydromorphe
3	IVc	Pas de traces d'hydromorphie dans les 25 cm sous la surface – Traces d'altération du socle visible à partir de 40 cm - Caractère rédoxique peu marqué à partir de 40 cm sous la surface – Absence d'un réductisol après 80 cm	Non hydromorphe
4	Ia	Pas de traces d'hydromorphie visible - Traces d'altération du socle visible à partir de 40 cm	Non hydromorphe
4	IVc	Pas de traces d'hydromorphie dans les 25 cm sous la surface – Traces d'altération du socle visible à partir de 30 cm - Caractère rédoxique peu marqué à partir de 30 cm sous la surface – Absence d'un réductisol après 80 cm	Non hydromorphe
5	IIIb	Pas de traces d'hydromorphie visible - Traces d'altération du socle visible entre 35 et 50 cm suivant les sondages – Traces d'hydromorphie faible à partir de 50 cm	Non hydromorphe
6	IVc	Pas de traces d'hydromorphie dans les 25 cm sous la surface – Traces d'altération du socle visible à partir de 30 cm - Caractère rédoxique peu marqué à partir de 30 cm sous la surface – Absence d'un réductisol après 80 cm	Non hydromorphe
7	IIIb	Pas de traces d'hydromorphie visible - Traces d'altération du socle visible à partir de 50 cm – Traces d'hydromorphie faible à partir de 50 cm	Non hydromorphe

7	IVc	Pas de traces d'hydromorphie dans les 25 cm sous la surface – Traces d'altération du socle visible à partir de 25 à 30 cm - Caractère rédoxique peu marqué à partir de 25 à 30 cm sous la surface – Absence d'un réductisol après 80 cm	Non hydromorphe
7	Vb	Des traces d'hydromorphie visibles à partir de 10 cm, accompagné de trace d'altération- Traces d'hydromorphie s'intensifient en profondeur avec présence d'un rédoxisol marqué à partir de 50 cm	Hydromorphe

**Tableau 1 :Tableau des types de sol par zone présents dans l'aire d'étude**

NB : la zone n°7 a subi des mouvements de terre, de par le creusement de l'étang, l'analyse pédologique de ce secteur peut porter à discussion.



**Photo 10 : Réductisol présent sur la zone n°7 – Source X.HARDY**

### **II.3. BILAN**

**Les sites n°1, n°3, n°5 et n°6 ne présentent pas d'intérêt environnemental particulier, aucune zone humide n'est présente dans l'emprise de ces zones.**

**Le site n°2, présente une sensibilité importante** du fait de la proximité du ruisseau de Morleyère, une zone de retrait d'un minimum de 25 mètres est nécessaire pour le maintien de ce **corridor biologique**.

**Le site n°4, présente une sensibilité** au regard de la proximité d'un petit ruisseau temporaire situé à l'Est. Une zone de retrait de 25 mètres est nécessaire pour le maintien de ce **corridor biologique potentiel**.

**Le site n°7, présente une sensibilité importante**, il est situé sur un **corridor biologique potentiel**, et est potentiellement utilisé comme **zone de reproduction** pour certains **amphibiens**. De plus, ce site est composé d'un **étang sur cours d'eau** ne permettant pas la continuité sédimentaire et piscicole (chute d'environ 2 mètres) l'ouvrage est situé sur l'étang plus en aval hors de la zone d'étude.

Une petite **zone humide** d'une superficie de 42 m<sup>2</sup> a été identifiée en **bordure de l'étang**. La zone n°7 a subi des mouvements de terre, de par le creusement de l'étang, l'analyse pédologique de ce secteur peut porter à discussion.